

# ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS A

Durée : 4 heures

## PRÉSENTATION DU SUJET

L'épreuve écrite de Français A est une dissertation fondée sur l'un des deux thèmes du programme de Français et de Philosophie des classes préparatoires scientifiques. Le sujet proposé au concours 2020 portait sur La démocratie et les trois œuvres illustrant ce thème :

- Aristophane                      Les Cavaliers              L'Assemblée des femmes
- Alexis de Tocqueville        De la démocratie en Amérique (tome II, partie IV)
- Philip Roth                      Le Complot contre l'Amérique

« La démocratie entretient un rapport essentiel avec la vérité et avec la raison. Elle présuppose qu'individus et groupes aient des opinions différentes et des intérêts divergents mais qu'il existe toujours une voie pour résoudre les conflits. »

Vous discuterez cette analyse du philosophe Éric Weil (Essais et conférences 1953) à la lumière des trois œuvres inscrites à votre programme de cette année.

## COMMENTAIRE GENERAL DE L'ÉPREUVE

La moyenne est cette année de 9,15, elle était de 9,39 en 2019 et de 9,35 en 2018. L'écart type est de 4,23 (3,78 en 2019) ; l'éventail des notes allant de 0 à 20. Les attentes du jury et ses critères de correction sont constants et conformes au cahier des charges de l'épreuve, l'objectif n'étant pas d'étalonner les copies par référence à une dissertation idéale mais bien de classer les candidats en accordant le maximum de points aux meilleures dissertations effectivement rencontrées.

Les résultats sont en légère baisse avec l'écart type le plus élevé de ces dernières années ce qui traduit un contraste de plus en plus accentué entre d'excellentes copies, très agréablement rédigées et nourries de références pertinentes, et en nombre à peu près équivalent des copies très faibles tant sur le plan de l'argumentation que pour l'expression. Les correcteurs ont même trouvé cette année des copies à la rédaction incohérente entraînant contresens, lieux communs, platitudes et trivialités dans l'expression d'où de très basses notes parfois même réduites à zéro par l'application des pénalités orthographiques.

Les progrès antérieurement signalés dans nos rapports se vérifient cependant pour cette session :

- La méthodologie de la dissertation est de mieux en mieux maîtrisée notamment pour la structure de l'introduction et la construction du plan même si la structuration de chaque partie principale et l'articulation logique des raisonnements laissent encore beaucoup à désirer ;
- Le thème et les œuvres ont été travaillés avec sérieux et un intérêt manifeste, les citations et références sont plus nombreuses et témoignent plus fréquemment d'une véritable connaissance personnelle du corpus ;
- Les correcteurs constatent (enfin !) des corrections orthographiques effectuées par un nombre croissant des candidats après une relecture de leur copie mais cette pratique fructueuse et hautement recommandée demeure encore bien trop limitée.

Ces évolutions positives ne conduisent pas toutefois à une hausse de la moyenne générale car leurs effets sont contrariés pour de très nombreux candidats par de grandes faiblesses et négligences dans l'analyse du sujet.

## **ANALYSE ET COMPREHENSION DU SUJET**

Comme nous l'avons déjà souligné à plusieurs reprises, beaucoup de candidats ne semblent plus savoir lire un sujet, ne l'analysent pas et s'en servent comme prétexte à réciter un propos préfabriqué sur le thème étudié ou y substituent plus ou moins ouvertement un autre sujet de leur choix traité pendant l'année. A ce défaut récurrent s'ajoutent cette année, pour ceux qui ont au moins tenté une reformulation et une analyse, de nombreuses confusions et de sérieuses difficultés de compréhension du sens du propos d'Éric Weil.

Les candidats étaient invités à discuter une citation qui comportait deux phrases juxtaposées : il convenait, bien évidemment, de prendre en compte l'ensemble de ce texte, de réfléchir à la relation logique entre ces deux phrases comme de bien cerner la signification des principaux termes employés par l'auteur.

La première phrase établissait l'existence d'un « rapport essentiel » de la démocratie avec la vérité et la raison : pour Éric Weil, il ne peut pas y avoir de démocratie authentique indépendamment de la raison et de la vérité, raison et vérité appartiennent nécessairement à l'essence de la démocratie, elles sont ce qui la fait être. La seconde phrase révélait le fondement de ce rapport de la démocratie à la vérité et à la raison : la découverte d'une solution permettant d'accorder « les opinions différentes » et « les intérêts divergents » qui la constituent : « il existe toujours une voie pour résoudre les conflits », cette « présupposition » est la condition logique, nécessaire de l'affirmation initiale.

Or, les candidats se sont très rarement interrogés sur le lien des deux phrases et ils se sont limités pour la majorité d'entre eux à l'étude de la seconde, beaucoup ne citent même jamais les termes vérité et raison !

Les termes employés par l'auteur demandaient une analyse beaucoup plus complète et attentive. Dire que la démocratie « entretient un rapport essentiel avec la vérité et la raison » ne signifie pas que toute démocratie est la parfaite synthèse de ces valeurs qui y règneraient sans partage et sans conflit : l'emploi du verbe « entretenir » soulignait d'emblée le caractère mouvant du rapport de la démocratie à la raison et à la vérité, un rapport à la fois fragile mais aussi susceptible de développement et de progrès. Les deux notions de raison et de vérité, dont des étudiants scientifiques devraient pourtant être familiers, n'ont pas davantage été analysées : la raison, faculté hypothético-déductive est certes la voie d'accès privilégiée à la vérité mais elle est aussi « la raison pratique », selon Kant, celle qui dirige nos actions vers le Bien. La raison théorique est susceptible de résoudre les conflits d'opinions et la raison pratique les conflits d'intérêts en orientant les citoyens vers le bien commun par-delà les intérêts particuliers. La vérité a souvent été réduite à la notion de réalité voire confondue avec la raison et peu de candidats ont su énoncer la distinction centrale entre la subjectivité, la particularité de l'opinion fondée en partie sur des croyances, opposée à l'objectivité et à l'universalité de la vérité fondée sur la raison.

La citation d'Éric Weil invitait à une réflexion non seulement sur les principes théoriques de base de la démocratie mais aussi et surtout sur sa dimension morale. La démocratie repose en effet sur la pluralité des opinions et des intérêts particuliers, le pouvoir du peuple étant celui de chacun de ses membres. La liberté et l'égalité des citoyens sont donc requises. La confrontation des opinions, dans

le cadre du débat démocratique et sous l'égide de la raison permet l'émergence de la vérité et la résolution des conflits d'intérêts doit faire apparaître l'intérêt général.

Le propos d'Éric Weil soulevait donc ainsi la question des conditions de possibilité de l'existence d'une véritable démocratie, au-delà de ses imperfections et de ses dérives, dès lors que la raison est oubliée ou manipulée par des passions individuelles. Il invitait à réfléchir sur l'un des postulats de base de la démocratie : la possibilité d'un accord entre les citoyens et plus largement d'une paix entre eux, conformément aux exigences de la raison. Il conduisait enfin à rechercher une voie logique et morale pour résoudre les conflits et à s'interroger tant sur le fait démocratique que sur son essence.

Les copies ayant dégagé, même maladroitement et partiellement, cette problématique ont été valorisées car minoritaires. En effet, beaucoup de candidats, faute d'avoir procédé à une analyse rigoureuse du sujet, se sont livrés à d'interminables et confus développements sur les avantages et inconvénients de la démocratie, sur les risques liés aux développements opposés de la liberté et de l'égalité, sur le fait de savoir s'il est plus aisé de gouverner une société très homogène ou des plus hétérogènes...

Nombreux sont aussi ceux qui, commettant un contresens sur la citation, ont jugé Éric Weil « trop optimiste », « idéaliste », « ayant une vision utopique de la démocratie », en comprenant que, selon lui, les conflits d'opinions et d'intérêts seraient toujours résolus dans une démocratie ce que les œuvres du programme et la réalité historique démentent aisément.

Mentionnons enfin l'énorme contresens commis, dans certaines copies, par l'ignorance de l'orthographe : la voie étant confondue avec la voix du citoyen ou de l'orateur ! Ce qui a conduit à des affirmations très surprenantes pour le correcteur telles que : « Ecarter la voie des hommes providentiels peut être utile en démocratie » ou « l'accumulation des voies lors des votes ne permet pas toujours de résoudre les conflits, contrairement à l'affirmation de l'auteur » ...

## **PLAN ET PROGRESSION DES IDEES**

Les copies totalement dépourvues de plan ou n'énonçant pas les idées directrices du développement au terme de l'introduction ont été, fort heureusement, assez rares mais les faiblesses et les incompréhensions précédemment soulignées pour l'analyse du sujet ont souvent conduit à des plans peu pertinents et comportant des éléments hors sujet.

Pour les candidats ayant correctement défini la problématique du sujet, la dissertation pouvait reposer sur un plan dialectique :

- 1- Le débat démocratique, instrument de la raison et de recherche de la vérité : la divergence d'opinions et d'intérêts, l'affrontement des points de vue contradictoires ont souvent été perçus négativement alors qu'il convenait de montrer que le débat, à condition d'être un véritable dialogue et l'égalité des citoyens dans l'exercice de leur droit d'expression étant pleinement assurée, est le fondement même de la vie démocratique. Le pluralisme des opinions, leur libre expression est indissociable de la vertu de tolérance fondée en raison et sur le respect de la personne d'autrui. C'est de la confrontation des opinions, excluant le recours à la violence comme mode de résolution des affrontements en démocratie, que peut naître la vérité et de la confrontation des intérêts particuliers que se dégage l'intérêt général.
- 2- Mais les conditions du débat démocratique peuvent être altérées par des atteintes et des dérives qui constituent autant de menaces pour la démocratie : avoir des débats qui reposent sur des

éléments rationnels n'est pas aisé, la raison peut être aveuglée par les passions ; les citoyens, souvent ignorants ou dépourvus de raison, peuvent être trompés par les démagogues, égarés par leur rhétorique ; la montée de l'individualisme aux dépens de l'intérêt pour les affaires publiques, peut rendre très difficile le dépassement des contradictions entre les intérêts particuliers...

- 3- Il faut donc rechercher les moyens de protéger la démocratie de ces dérives : les œuvres du programme suggéraient précisément divers moyens concrets pour préserver la démocratie de ces dangers et lui redonner vie. Notamment l'éducation favorisant le développement de la raison, de l'esprit critique, de la conscience morale et de la responsabilité ; le sentiment d'appartenance à une nation dont les institutions incarnent et protègent les principes fondamentaux de la démocratie ; l'existence de contre-pouvoirs, l'organisation de pouvoirs intermédiaires et le développement des associations ; la liberté de la presse dont l'importance est soulignée par Tocqueville et illustrée par le récit de Philip Roth.

Les meilleures copies ont su adopter ce type de plan mais de nombreux candidats l'ont réduit à deux parties thèse/antithèse dans certains cas bien construites et riches d'illustrations ; les copies qui faisaient l'effort de proposer une troisième partie, ont, bien évidemment, été valorisées.

La majeure partie des copies s'est, à l'opposé, égarée loin du cœur du sujet et de sa problématique en se concentrant sur l'unique question de la résolution des conflits. Le plan le plus fréquent, offrant, dans le meilleur des cas, un traitement partiel du sujet étant alors le suivant :

- 1- La vérité et la raison permettent de résoudre les conflits.
- 2- Il n'existe pas toujours de solutions aux conflits.
- 3- Diverses possibilités mais une partie souvent confuse : on se contente d'un compromis ou bien l'on fait appel à la vigilance de chaque citoyen ou encore mais beaucoup plus rarement on amorce un dépassement dialectique en disant que la prise de conscience et la résolution des conflits aident à retrouver les sources vives de la démocratie et lui permettent de se réinventer.

### **L'introduction :**

De nets progrès sont constatés pour la structuration de celle-ci : on s'efforce d'amener logiquement l'énonciation du sujet, en propose une reformulation, en dégage une problématique et annonce le plan de développement. La presque totalité des candidats s'attache à respecter ces exigences, trois travers ont néanmoins été constatés :

- L'absence totale de reformulation et d'analyse et l'affirmation aussi brutale qu'injustifiée d'une problématique, par exemple : « La question que se pose Éric Weil est de savoir si la démocratie peut nous apporter le bonheur » !
- Une analyse détaillée et approfondie de la citation donnant une introduction très longue, disproportionnée par rapport à l'ensemble du devoir et anticipant inutilement sur les contenus du développement ;
- L'absence de tout énoncé d'une problématique, remplacée par une question sommaire du type : « Dans quelle mesure cette citation est-elle vérifiée ? ».

Nous soulignons, d'autre part, qu'il n'est nullement nécessaire de commencer par une autre citation que celle proposée, procédé qu'utilise un nombre croissant de candidats alors que cela peut décentrer la réflexion et que les rapprochements ainsi effectués ne sont pas toujours pertinents, sinon gratuits, ce qui ne peut qu'indisposer fâcheusement le correcteur dès le début de la copie. Même remarque pour la référence à des tableaux célèbres, assez fréquente cette année et sans doute inspirée par les illustrations de certains ouvrages parascolaires. Le serment du jeu de Paume de David et La liberté

guidant le peuple de Delacroix n'ont guère amené que des longueurs inutiles ou, pire, l'énoncé d'erreurs historiques flagrantes !

## **La conclusion**

La conclusion est généralement très décevante et constitue l'un des points faibles de la mise en œuvre de la méthodologie de la dissertation. Elle est souvent très maladroite et hâtive et contribue, hélas, même pour de bons candidats, à minorer l'appréciation finale de la copie.

Pour conclure, il convient de résumer brièvement l'argumentation antérieurement développée et d'apporter une réponse claire à la problématique posée. Il faut éviter un résumé laborieux et linéaire du devoir en reprenant des phrases répétées à l'identique. Il est enfin souhaitable d'ouvrir sur une question logiquement liée à la problématique du sujet ou par une actualisation de celle-ci or très peu de candidats se sont risqués à des références d'actualité : dommage car on a ainsi parfois l'impression de copies « hors-sol », bien construites et illustrées, mais dépourvues de toute mention montrant l'intérêt des raisonnements développés pour éclairer et guider la réflexion sur des problèmes très actuels des démocraties. A éviter, par contre, les fausses ouvertures qui ne sont que l'introduction d'une autre question sans le moindre rapport avec le sujet et le contenu du développement comme, par exemple, « la démocratie nous rend-elle heureux ? Apporte-t-elle la prospérité ? ».

## **L'argumentation**

Si les candidats formulent bien une idée directrice pour chaque partie principale, la structuration et la progression logique du raisonnement dans chaque partie sont loin d'être assurées et la présentation ne contribue pas à les rendre perceptibles : de plus en plus fréquemment chaque partie se présente sous la forme d'un immense paragraphe, les candidats négligent totalement de veiller à consacrer un paragraphe à la présentation d'une idée et des exemples références qui l'illustrent et de changer de paragraphe lorsqu'ils passent à l'énoncé de l'idée suivante.

On déplore toujours le défaut d'explicitation des transitions logiques qui permettraient un véritable parcours argumentatif. Les idées sont simplement juxtaposées, les « de plus » s'accumulent de phrase en phrase et peuvent introduire n'importe quoi y compris une complète remise en question de ce qui vient d'être dit. On relève aussi des retournements brutaux et totalement incohérents comme un éloge dithyrambique du programme d'assimilation des enfants juifs dans Le complot contre l'Amérique suivi de sa condamnation sans appel !

Le développement se réduit très souvent à une suite de références ; voire de citations, non replacées dans leur contexte et non hiérarchisées, ce qui n'est qu'un détail dans le contexte de l'œuvre devenant essentiel dans l'argumentation. Qui plus est, ces références sont souvent gauchies pour pouvoir rentrer dans le raisonnement du candidat, fréquemment hors de propos et même prises à contre-sens.

Nombre de dissertations ont tendance à se contenter de décrire, illustrer plus que problématiser. Les candidats montrent ainsi que les œuvres présentent des divergences d'opinion, des désaccords, des conciliations mais ne s'interrogent pas sur la nature ou le fonctionnement de la démocratie.

## **CONNAISSANCE DES ŒUVRES**

Ainsi que nous l'avons souligné dans le commentaire général de l'épreuve, les œuvres ont dans l'ensemble été lues et travaillées souvent, pour les meilleurs candidats, avec un intérêt et un plaisir

manifestes. Comme les années précédentes, on relève encore qu'un petit nombre de candidats ne les ont cependant qu'hâtivement parcourues ou ne les connaissent que de seconde main ; les nombreuses confusions d'épisodes ou de personnages, les fautes d'orthographe sur les noms des auteurs ou de leurs personnages en témoignent.

La plus grave faiblesse d'ensemble reste que les œuvres sont très rarement replacées dans leur contexte historique : des candidats effectuent de ce fait des rapprochements entre l'œuvre de Roth et celles d'Aristophane comme si elles se plaçaient dans un contexte identique et renvoyaient au même stade de développement de la démocratie comme, d'ailleurs, des média !

Le genre des œuvres n'est pas pris en compte. Certes, seuls de rares candidats n'hésitent pas à parler du roman de Tocqueville ou de l'essai de Roth, mais la singularité des œuvres est beaucoup plus souvent perdue de vue. C'est particulièrement le cas pour les deux comédies d'Aristophane dont la finalité satirique est ignorée d'où parfois de graves contresens.

Rappelons aussi que ce que l'on attend des candidats c'est bien qu'ils démontrent une capacité d'analyse des œuvres, leur permettant d'y faire référence à l'appui de leurs raisonnements sur le sujet, non la faculté de les raconter.

### *Aristophane*

### *Les Cavaliers*

### *L'Assemblée des femmes*

Outre un certain nombre d'erreurs de détail concernant le fonctionnement de la démocratie athénienne et quelques confusions parfois savoureuses (on apprend, par exemple, qu'Aristophane est l'auteur des Chevaliers et que les citoyens se rendent à la Plèbe ; le charcutier est souvent un boucher...) la difficulté majeure est celle de l'interprétation des œuvres : le charcutier est-il le sauveur de la démocratie ce qui annonce des jours meilleurs pour les athéniens ou, à sa manière, un autre démagogue surtout préoccupé de ses intérêts personnels et qui perpétuera le système ? La démocratie aux mains des femmes est-elle un modèle de société qui respecte les droits fondamentaux du citoyen ? Faute de s'être posé ces questions majeures et d'y avoir clairement répondu, beaucoup de candidats commettent des contresens dans leurs références aux deux comédies et ne perçoivent pas le sens de la critique de la démocratie chez Aristophane.

L'épisode préféré des candidats est celui de la rencontre du jeune homme avec les trois vieilles femmes mais, outre le fait qu'il est parfois déformé, la fonction de cet épisode dans la comédie n'est que rarement comprise et explicitée. Demos peut être présenté comme un vieillard sage et vertueux et le charcutier, sauveur de la démocratie est de même dépeint par certains comme substituant raison et vérité à l'argumentation fallacieuse du Paphlagonien !

### *Alexis de Tocqueville*

### *De la démocratie en Amérique*

Tocqueville (parfois rebaptisé Tocville, Tocqueville ou Touqueville ) a été le moins cité des trois auteurs mais celui qui a suscité le moins d'erreurs d'analyse. Les principaux thèmes de son œuvre, assez bien connus des candidats, ont souvent été évoqués de manière pertinente.

L'évocation de la montée de l'individualisme amenant le citoyen à négliger les affaires publiques, le danger représenté par l'évolution possible de la démocratie vers une nouvelle forme de despotisme, qualifié de despotisme doux, le risque d'une tyrannie de la majorité sont généralement correctement repris.

De même, dans les copies bien construites et centrées sur la problématique du sujet, l'importance accordée par Tocqueville aux pouvoirs secondaires, aux associations, à la liberté de la presse ont judicieusement nourri l'argumentation de la dernière partie de la dissertation.

*Philippe Roth*

*Le complot contre l'Amérique*

Le roman uchronique du célèbre romancier américain a visiblement séduit, est l'œuvre la plus citée et a été très correctement utilisé dans les meilleures dissertations.

On relève, bien sûr, d'assez nombreuses erreurs sur les noms des personnages : Franklin Delano Roosevelt prénommé Théodore ou devenu Churchill, Linnenberg, Linbergh..., le rabbin Ribbentrop. Les personnages sont souvent confondus les uns avec les autres, très fréquemment Alvin et Sandy ou Sandy et Seldon. Les épisodes les plus cités sont la visite du Lincoln Mémorial, le rejet de l'hôtel de la famille Roth, la bagarre entre le père du narrateur et son neveu Alvin, l'assassinat de Winchell.

Toutes ces références sont plutôt correctement utilisées. Néanmoins, les correcteurs ont relevé un nombre important d'erreurs d'interprétation de l'œuvre : ainsi la volonté pacifiste de Lindbergh est assez souvent saluée, présentée comme une démarche raisonnable qui reçoit logiquement l'adhésion de la majorité des électeurs. A contrario cependant, d'excellents candidats ont présenté des analyses critiques remarquables du style de campagne électorale adopté par Lindbergh et des raisons de son succès.

Il faut aussi souligner que des formulations inexactes ou maladroitement peuvent refléter une vision très inquiétante de la part de certains candidats : juifs et américains sont présentés comme deux mondes en opposition, il y a les juifs d'un côté et les américains de l'autre. Il n'est pas rare de lire que les juifs veulent la guerre, pour sauver bien sûr les autres juifs d'Europe et on a relevé des phrases telles que : « Le peuple juif veut entrer en guerre pour prôner sa religion » ou « En 1940, les élections opposent les juifs au reste de la population ». Avec, parfois, un relent d'antisémitisme, certains candidats voient même les juifs comme une minorité irresponsable et vindicative opposée, seule contre tous, à l'immense majorité des américains et n'analysent nullement le glissement progressif de Lindbergh vers une collaboration avec le régime nazi au mépris des valeurs de la démocratie.

## **LA CORRECTION DE L'EXPRESSION**

Les fautes d'orthographe et de syntaxe, les confusions de termes et les maladresses d'expression restent le point faible d'un candidat sur deux et un handicap certain pour la carrière d'ingénieur à laquelle ces étudiants aspirent. Assurer la correction de l'expression est une exigence du concours mais elle ne fait que préfigurer celles de la vie professionnelle future. Les candidats doivent absolument organiser leur temps pour se ménager la possibilité d'une relecture attentive avant de rendre leur copie : de multiples fautes d'orthographe relèvent de l'inattention et de la négligence, les correcteurs regrettent beaucoup de devoir infliger des pénalités de 3 ou 4 points à des copies qui obtiendraient sans cela des notes nettement supérieures à la moyenne de l'épreuve !

Remarquons aussi que si la très grande majorité des copies sont correctement présentées et aisément lisibles, on rencontre quelques copies gribouillées et comportant de multiples ratures ainsi que des écritures microscopiques et donc très difficilement déchiffrables : produire une copie nette et lisible est pourtant une exigence minimale !

- a) L'orthographe : ne s'améliore que très faiblement et des efforts importants sont indispensables pour :
- Réduire les très nombreuses fautes d'orthographe d'usage, maintes fois signalées dans nos rapports : malgré, parmi, de part, soit-disant, opignon, pillier, le publique, se venter, démocratie, pacivité, l'égalité des voies, de leur plein grès, absence, la liberté, qu'en bien même...
  - Être attentif aux pièges des homophones et éviter d'utiliser un mot pour un autre : le cœur (au lieu de chœur), résonner (au lieu de raisonner), des mots (au lieu des maux), statue (au lieu de statut), sensé (au lieu de censé), des vis (au lieu de vices), un différent (au lieu d'un différend).
  - Assurer la correction des conjugaisons en évitant de confondre les groupes de verbes ; on a notamment relevé : il meure, il signifit, il conclue, il répondra...Attention aussi à la personne du verbe, il est consternant de lire : il vas, nous verront, ils chantes !
  - Éviter les fautes d'accord : son seul soucis, les citoyens consterné, l'idéologie nazi, les émeutes qu'ils ont déclenché...
  - Utiliser avec pertinence les signes de ponctuation : ils sont quasiment absents de certaines copies, on trouve aussi de très longues phrases sans aucune ponctuation qui deviennent incohérentes ou incompréhensibles, points et virgules sont utilisés sans aucune logique, les citations ne sont pas toujours mises entre guillemets.
  - Ne pas oublier les accents : ils sont systématiquement oubliés dans les copies les plus fautives ce qui alourdit fortement les pénalités. On a fréquemment trouvé : democratie, interet, debat, americain...
  - Mettre une majuscule aux noms propres, on n'écrit pas amérique, roth, grèce, athènes, praxagora....
- b) Le vocabulaire : les confusions de termes sont toujours aussi nombreuses : prôner pour prioriser ou préférer, désintéressement pour désintérêt, insolvable pour insoluble, dénué pour dénoué, unifier pour unir...
- Les barbarismes prolifèrent, on a trouvé cette année : la passivation des citoyens, l'hebétéude du peuple, exaspérance, résoudre, contreversable, la querellation et...la barbarerie !
- c) La syntaxe : toujours les mêmes constructions fautives :
- Non maîtrise de l'interrogation indirecte (« Nous allons voir si la démocratie permet-elle... ») ou de l'interrogation directe (« Est-ce que la démocratie permet- elle de... »).
  - Ignorance de la syntaxe du pronom relatif dont : « Le régime dont il appartient ».
  - Multiples fautes sur l'usage de la préposition après les verbes : pallier à, empêcher à, faire un éloge sur, rapprocher à...
  - Confusions entre « qu'elle » et « quelle », « ou » et « où », « ces » et « c'est », « et » et « est » conduisant, dans un nombre croissant de copies, à des phrases totalement dépourvues de signification.
- d) Le respect du niveau de langue : l'usage du langage soutenu qui s'impose, bien évidemment, dans une telle épreuve est loin d'être respecté par tous les candidats et les termes triviaux se multiplient : »Demos se fiche de tout », « les magouilles politiques », »le jeune homme doit coucher avec les vieilles femmes »,il faut être roublard en démocratie « ,ils se font virer d'un hôtel « ,Aristophane fait rigoler » autant d'expressions qu'il convient de proscrire rigoureusement et dont les multiples occurrences contribuent à déprécier une copie !



## CONCLUSION

Pour conclure, les conseils à prodiguer aux futurs candidats sont toujours les mêmes :

- Travailler sérieusement et sur l'ensemble de l'année le thème et les œuvres au programme, s'astreindre à plusieurs lectures attentives de celles-ci et ne pas se contenter des résumés ou analyses des ouvrages ou des sites consacrés au programme des CPGE scientifiques, rien ne peut remplacer le fruit d'une lecture intégrale et personnelle.
- Le jour de l'épreuve, s'attacher à une analyse précise du sujet et à dégager une problématique claire. Traiter le sujet proposé, tout le sujet et rien que le sujet est la clé fondamentale de la réussite de la dissertation.
- Être conscient que les correcteurs attendent du candidat non une récitation de cours ou une synthèse d'emprunts divers mais la preuve qu'il est capable de développer, sur un sujet nouveau, une réflexion personnelle en construisant une argumentation méthodique en réponse à une problématique précise.
- Appuyer sa démonstration sur l'analyse d'exemples précis extraits des œuvres du programme sans oublier de tenir compte de leur singularité et du contexte dans lequel elles s'inscrivent.
- S'attacher enfin à rédiger sa copie dans une langue claire, en un registre soutenu et la relire soigneusement en vérifiant l'orthographe et la syntaxe.

Pour la prochaine session, le respect de ces consignes est assurément la voie à suivre pour se préparer à L'ardeur de vivre !

# ÉPREUVE DE FRANÇAIS B

Durée : 4 heures

## PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

### A- Le programme

L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie.

L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année 2019-2020 s'appuyait sur les thèmes suivants :

Thème 1 : l'amour

*Le Banquet* de Platon, *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare, *La Chartreuse de Parme* de Stendhal.

Thème 2 : la démocratie

*L'Assemblée des femmes*, *les Cavaliers* d'Aristophane, *De la Démocratie en Amérique*, 2e partie Livre 4 de Tocqueville, *Le Complot contre l'Amérique* de Philip Roth.

### B- L'épreuve

Elle comprend deux exercices :

1- Le **résumé** d'un texte de 1400 à 1800 mots environ, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points.

*Les critères d'évaluation du résumé* sont, en parts équivalentes :

- la capacité à restituer la démarche argumentative globale de l'auteur et à en expliciter les enchaînements logiques,
- l'exactitude de la reformulation des propos de l'auteur,
- la clarté et la concision de la rédaction, l'aptitude à respecter la tonalité du texte.

2- Une **dissertation** dont le sujet est issu du texte à résumer et qui est notée sur 12 points.

*Les critères de correction de la dissertation* sont, en parts égales :

- la qualité de la rédaction,
- la cohérence, la rigueur et la pertinence de la démarche,
- la connaissance des œuvres et la capacité à les utiliser judicieusement.

*Le barème de la dissertation* assure la moyenne à un étudiant qui

- a lu et étudié le programme en entier,
- a compris le sujet et a essayé de le traiter en respectant les règles de la dissertation et en s'appuyant sur le programme,
- écrit de façon intelligible et dans un français correct.

Sont valorisés de façon croissante :

- les plans cohérents, les plans pertinents et enfin les plans originaux,
- les références aux œuvres du programme, précises, puis pertinentes, puis originales. Il est possible d'utiliser des citations de penseurs divers mais l'argumentation doit s'appuyer prioritairement sur les auteurs au programme.
- une écriture claire, puis sans faute puis fluide.

## PRÉSENTATION DU SUJET

### Le sujet

Le sujet proposé pour la session 2020 portait sur le second thème, la démocratie.

Le texte à résumer en 200 mots avec une marge de 10% était un extrait d'un ouvrage de Philippe Braud, *Le Jardin des délices démocratiques. Pour une lecture psycho-affective des régimes pluralistes* publié par les Presses de la Fondation nationale des sciences politiques en 1991 ;

Le sujet de dissertation était extrait du texte à résumer :

« Le langage démocratique est nécessairement en porte-à-faux avec la réalité sociale lorsqu'il affirme que le peuple détient, avec la souveraineté, le pouvoir de décision en dernière instance. » Les œuvres au programme soulignent-elles cette contradiction énoncée par Philippe Braud ?

### La notation

La moyenne est de 10,1 et l'écart type de la notation est de 4,19.

344 copies entre 0 (résultant de pénalités importantes sur copies indigentes) et 5,

348 copies entre 15 et 20.

Beaucoup de candidats perdent de très nombreux points (parfois jusqu'à 7 !) faute d'avoir respecté la longueur imposée du résumé (818 copies sur 2468 ont perdu 1 point) et d'avoir relu leur copie pour corriger l'orthographe (pénalités de 4 points sur 156 copies, de 3 points sur 133 copies, de 2 points sur 305 copies, d'1 point sur 909 copies).

## ANALYSE DES RESULTATS DU RESUME

### Méthode

La quasi-totalité des candidats connaissent la méthode de l'exercice et la contrainte d'une rédaction en nombre limité de mots.

Un mot est défini typographiquement, délimité par un espace, une apostrophe ou un tiret (fait exception la consonne euphonique -t- dans les formes verbales).

La longueur imposée est indispensable à une évaluation comparative et est un exercice en soi. La grande majorité des candidats s'y tient parfois avec des dépassements minimes qu'il serait préférable de corriger. En effet les dépassements sont pénalisés dès le premier mot au-delà de la marge autorisée de 1 à 8 points, (barème de l'exercice), un point étant ôté pour chaque groupe de 10 mots.

Rappelons que les résumés sont comptés par les correcteurs et qu'il est très maladroit de répartir de façon inexacte les marques de décompte ou de mentionner un total inexact d'autant plus que l'énoncé de l'exercice ne demande ni l'un ni l'autre!

La structuration en paragraphes correspondant à la démarche logique du texte est indispensable. Son absence, tout comme l'émiettement de la rédaction du résumé en autant de paragraphes que de phrases, sont pénalisés. Les enchaînements logiques sont indispensables entre les phrases du résumé et doivent correspondre à la logique explicite ou implicite du texte source.

La rédaction du résumé est une concentration non un collage de fragments du texte. A l'inverse les contorsions rhétoriques visant à éviter un terme clé du texte sont inutiles et nuisent à l'intelligibilité du résumé.

## **Schéma des idées du texte à résumer**

### Introduction

Invoquer le peuple est une constante des temps forts de la vie politique, notamment lors des élections. La droite comme la gauche affirment alors que c'est lui qui choisit et qu'il ne se laissera pas tromper.

### Première partie : Analyse sémantique du mot « peuple » :

- La définition du Robert et les citations qui l'illustrent sont dépréciatives, elles le présentent comme inculte et grégaire.
- Les conservateurs du XIX<sup>ème</sup> et des premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, hostiles à la démocratie, l'emploient également très péjorativement, alors que les démocrates, accordent une réelle supériorité aux élus issus du peuple, revendiquant le terme lui-même et non des synonymes.

### Deuxième partie : Les discours d'exaltation du peuple :

- La majorité du peuple, qui se sent inférieure économiquement et culturellement aux nantis qu'elle jalouse, se satisfait de retrouver un avantage lorsque les discours politiques, même de circonstance, le placent au centre de la vie politique et louent la sagacité de ses élus. Par contre ceux qui ont bénéficié d'un accès à la culture mais pas aux richesses trouvent dans le militantisme politique revanche et justification.
- A l'inverse, ceux qui n'appartiennent pas au peuple ont longtemps montré leur crainte d'y perdre leur identité, chacun s'évaluant d'ailleurs selon la place qu'il occupe dans son groupe social, critère très relatif.
- Par ailleurs les discours exaltant le peuple ont pu générer dédain et rejet chez certains, ouvertement jusqu'en 1945 et en privé ensuite, l'idéal démocratique étant alors devenu la doxa.
- Mais il peut aussi exister une hostilité à la démocratie au sein du peuple même, certains respectant les classes supérieures, et, en période de crise, réclamant des chefs.

### Troisième partie : Le discours des dirigeants aujourd'hui :

- Enfreindre le credo démocratique est devenu inenvisageable.
  - Encourager le peuple à participer à la vie politique donne un socle solide aux gouvernants et les incite à utiliser le langage de la démocratie et à partager les gestes et les préoccupations du peuple.
- Certes de cela résulte une certaine méfiance envers les discours alors en décalage avec le pouvoir réel du peuple. En effet, aujourd'hui comme dans l'antiquité, le peuple y participe peu même si l'affirmation du contraire renforce l'ordre social.

## **COMMENTAIRES DES RESUMES DES CANDIDATS**

Si la structure très évidente du texte a été facilement repérée, l'analyse de détail est restée parfois imprécise. Dans la première partie du texte, par exemple, les deux définitions du peuple ne sont pas toujours nettement distinguées et/ou soigneusement articulées. L'impact du discours d'exaltation sur les différentes catégories sociales donne lieu à des formulations brouillonnes. On n'a pas toujours su imputer à ses vraies causes le sentiment d'hostilité à la démocratie quand il émane des classes populaires. Le milieu du texte, avec les différentes réactions face au discours populiste, a été souvent flou, mal compris, voire sauté. Le traitement de la dernière partie retrouve un peu plus de rigueur.

Les candidats ont rencontré des difficultés à distinguer dans la rédaction le mot « peuple » de la réalité qu'il désigne.

Plus de 860 candidats ont perdu 1 point pour un dépassement souvent minime de la longueur maximale autorisée.

## **ANALYSE DES RESULTATS DE LA DISSERTATION**

### **Méthode**

Les rapports de correction semblent avoir été lus plus attentivement et leurs préconisations mieux intégrées. Les règles formelles de la dissertation sont suivies mais sans être toujours mises au service d'une démarche réellement argumentative.

### **La prise en compte du sujet et la démarche argumentative**

Les introductions sont plus soignées comportant des phrases d'accroche quasi systématiques ou des références bien venues à l'actualité politique.

Les essais d'analyse de la citation restent cependant maladroits : ils ne sont souvent qu'une pure traduction lexicale plutôt qu'une exploration du concept et ne parviennent pas, la plupart du temps, à cerner le problème soumis. Un contresens quasi général sur la question du « langage démocratique » l'a fait confondre avec le discours démagogique. La notion de « réalité sociale » pourtant précisément décrite dans le texte à résumer, n'a pas été comprise et a été le plus souvent escamotée. La notion de souveraineté était souvent mal cernée.

Faute d'avoir compris les enjeux de la citation, la plupart des candidats ne parviennent pas à établir une réelle problématique. Les plans annoncés sont souvent une juxtaposition d'affirmations contradictoires (I- Le peuple exerce le pouvoir, II - Le peuple n'exerce pas le pouvoir) parfois complétée par une troisième partie thématique raisons pour lesquelles il le perd, conditions auxquelles il pourrait le récupérer... Certains ont judicieusement remarqué que la comédie dans l'Antiquité, l'essai politique et l'uchronie étaient des moyens de résoudre la contradiction démocratique.

Les conclusions résument les trois parties au lieu de fournir une réponse à la question dont on attendait la formulation en introduction mais parfois proposent d'intéressantes ouvertures sur la crise de confiance en la démocratie que nous traversons aujourd'hui.

### **La connaissance du programme**

L'expérience récente, que nous avons tous faite à l'occasion de la crise du coronavirus, de la limitation de nos libertés en démocratie, en raison du confinement, a certainement amené les étudiants à une réflexion plus pertinente et authentique sur les textes au programme. Ils ont, la plupart du temps, été correctement étudiés. Quelques impasses cependant sur l'essai de Tocqueville et sur *l'Assemblée des femmes* dont les enjeux n'ont pas toujours été compris. L'exploitation de l'uchronie de Roth est souvent assez stéréotypée, manque de finesse et de précision. La diversité des personnages secondaires aurait pu, par exemple, être mieux exploitée.

On pourrait recommander de mieux situer les œuvres dans leur contexte, de ne pas se contenter de citer les textes mais d'analyser les citations pour approfondir la réflexion.

## REMARQUES SUR LA LANGUE

Six points du barème sont consacrés à son évaluation. La rédaction du résumé permet d'apprécier la rigueur, la précision et l'aptitude à la concision du candidat, celle de la dissertation, la richesse de son vocabulaire, sa maîtrise des règles syntaxiques et son style.

Les erreurs ou maladresses les plus fréquentes qu'il faudrait apprendre à éviter sont les suivantes :

### Grammaire

- Erreurs de préposition dans la construction des verbes, dans la construction des participes présents, emploi inapproprié des modes verbaux et disparition quasi systématique du subjonctif dans les propositions subordonnées.
- Emploi redondant des pronoms « en » et « y » ;
- Reprise, par des pronoms ou des déterminants au pluriel, des mots à sens collectif comme « la foule », « le peuple », « la masse ».
- « tel » ou « dû » considérés comme des conjonctions invariables, « malgré », « dans quelle mesure » mal orthographiés ;
- Méconnaissance des règles du pluriel des adjectifs possessifs (ex : « ils risquent leurs vies »).  
des mots composés (ex : « les contres pouvoirs »)

### Syntaxe

- Ponctuation insuffisante, ce qui entrave la compréhension.
- Manque de cohérence globale des phrases : reprises pronominales inadaptées, séparation entre les propositions subordonnées et principales (ex : point devant « alors que » ou « tandis que »).
- La différence de construction entre l'interrogation directe et l'interrogation indirecte n'est pas maîtrisée ce qui est particulièrement gênant dans les introductions. On cherche à contourner le problème (ex : « on se demande : le pouvoir du peuple est-il...? »). Il serait plus simple d'intégrer la règle une bonne fois pour toutes.

### Vocabulaire

On constate :

- une certaine pauvreté du lexique disponible (« appuyer sur le fait, sur une idée ») ;
- de nombreuses confusions entre des termes aux formes proches (« désintéret / désintéressement ») ou entre des mots du même champ sémantique (Souverain/ souveraineté/ état/ peuple) dénotant un manque de rigueur et de précision du langage ;
- l'emploi de tournures simplifiées et de termes familiers (ex : « se faire avoir », « se faire virer », « en avoir marre », « citoyens lambda »), signe d'un manque de sensibilité aux niveaux de langue, d'une mauvaise perception de celui qui est attendu dans la situation de communication du concours ;
- un emploi peu judicieux de termes à la mode dans les médias : (ex : « populisme », « négationnisme », « fragiles », « en interne », « délocalisation »).

### Style

Les principaux défauts sont :

- la fausse élégance : « de par », « tel » (confondu d'ailleurs avec une conjonction), « se doit de », « se permet de », « n'hésite pas à », « n'a pas lieu d'être » ;
- la tendance à l'emphase (« problématique » pour « problème » ou « questionnement » pour « question ») et à la redondance (« peut permettre », « peut donner la possibilité ») par souci maladroit de valoriser l'expression ;

- la lourdeur : (emploi excessif de participes présents souvent mal construits) ;
- la reprise inutile des mêmes expressions d'une phrase à la suivante, particulièrement mal venue dans le résumé ou de phrases entières dans la dissertation pour gonfler artificiellement la longueur de la rédaction ;
- enfin l'oubli de mots qu'une relecture pourrait aisément corriger.

## REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE

Une orthographe correcte est requise dans toutes les épreuves du concours dans la mesure où elle est un élément essentiel d'une communication de qualité, capacité attendue chez un futur ingénieur. En respecter les règles montre qu'on prend en compte le confort de lecture du destinataire. C'est aussi la garantie d'être bien lu et compris.

- Les erreurs sur les noms propres spécifiques au programme (titres des œuvres, noms des auteurs, de personnages, de lieux...) dénotent une connaissance indirecte et superficielle du programme. Elles ont été rares cette année.
- Les fautes grammaticales révèlent un défaut de maîtrise de la logique d'une phrase et de la hiérarchisation de ses éléments donc un problème de rigueur intellectuelle et pas seulement une négligence.
- Les fautes d'usage sont souvent interprétées comme le signe d'un manque de culture ou d'un manque de discrimination linguistique (ex : « langage démocratique »).

En conséquence, un point par lot de 10 ou 15 fautes selon la longueur de la copie et ceci jusqu'à 4 points, est ôté de la note globale. Il est donc surprenant de constater qu'une grande majorité des candidats plutôt que de se relire, acceptent de perdre jusqu'à 4 points ce qui les fait reculer dans le classement et invalide partiellement leurs efforts de préparation et le travail réalisé durant l'épreuve.

## REMARQUES SUR LA PRESENTATION

La **lisibilité** est une exigence essentielle de la communication et permet d'apprécier correctement et de comprendre la pensée de l'énonciateur.

Les **écritures** microscopiques, à la limite du déchiffrable, gribouillées, ou très instables, influencent négativement le correcteur ainsi qu'un texte couvert de ratures. Les mots masqués par du blanc ne sont pas toujours remplacés. Les encres trop pâles sont illisibles une fois la copie scannée.

Souligner les **titres** d'œuvres aide à hiérarchiser les éléments de la rédaction. Choisir judicieusement les lettres initiales à écrire en majuscule montre que l'on connaît les normes en vigueur. La réduction des titres à leurs initiales, ne convient pas à une rédaction de niveau soutenu comme celle attendue pour une épreuve de concours.

Un texte sans **punctuation** est difficilement compréhensible et oblige à des relectures partielles décourageantes et irritantes.

Supprimer la totalité des **accents** ou rendre informe la lettre finale des mots ne sont pas des solutions pertinentes pour éviter les pénalités pour fautes d'orthographe.

## **CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS :**

Le bilan ci-dessus doit encourager les étudiants à miser sur cette épreuve. Ceux qui ont vraiment lu les œuvres sont capables de les examiner à la lumière d'une question inédite et obtiennent aisément 15 ou plus (plus de 348 copies). Cette option de travail est plus rentable que les diverses stratégies de contournement.

De plus, les candidats doivent se convaincre que la préparation de cette épreuve, loin d'être du temps perdu, permet de cultiver les qualités indispensables à un ingénieur qui fondent les critères d'évaluation du jury :

- clarté et efficacité de l'expression,
- souci de qualité,
- rigueur dans l'emploi du vocabulaire et l'analyse des concepts,
- culture générale et ouverture d'esprit,
- réflexion personnelle.